

○ Agenda - Vie municipale et locale ○

Mars		
31/03 au 02/04 - de 10h à 19h	60 impasse des Magnolias à Coublevie	Portes ouvertes à l'atelier Eliane Seralini - Journées Européennes des métiers d'art 2023
31/03 - à partir de 16h30	Halle Charminelle	Soirée roller, par Scoblaviu
Avril		
01/04 - 09h	RV devant l'école d'Orgeoise	20èmes journées de l'environnement Vague propre
01/04 - 18h	Maison du Cygne, 89 avenue du Vercors	Bistrot à Gogos - Comédie
03/04 - 14h à 16h	Mairie	Réunion d'information sur une série d'Ateliers mémoire organisée par le CCAS
06/04 - 20h	Mairie, salle des mariages	Assemblée générale de Couple'fruit
15/04 - 20h30	Eglise	Concert de printemps de Sourires Retrouvés
27/04 - 18h	Halle charminelle, parc de la Mairie	20èmes journées de l'environnement Conférence «Partager l'énergie photovoltaïque»
29/04 à 19h30	Halle Charminelle, parc de la Mairie	20èmes journées de l'environnement Repas partagé (Apportez un plat salé ou sucré, boissons et vos couverts !)
30/04 (voir programme)	Halle Charminelle et parc de la mairie	20èmes journées de l'environnement Conférences «Apprivoiser nos émotions avec les Fleurs de Bach» (Sylvie Raynaud) et «Comprendre la biodiversité», (Jean-François Noblet coprésident du Pic Vert) Marché de l'environnement
Mai		
06 et 07/05	Salle Chartreuse	Le pire village de France, Théâtre



Balade autour de Saint Aupre

Portes Ouvertes à l'Atelier Eliane Seralini - Mosaïque Intemporelle, du 31 mars au 2 Avril de 10h à 19h.



Les Journées Européennes des métiers d'art 2023 (JEMA) à Coublevie! Vous êtes invités à venir visiter l'atelier et découvrir les savoirs faire du mosaïste d'art. Démonstrations, découvertes des différents outils, matériaux et techniques utilisés depuis l'antiquité à nos jours. Découverte des créations contemporaines en cours.

Une programmation initiée et validée par l'institut National des Métiers d'Art.

Infos: tel 06.80.90.16.61 - 60 impasse des Magnolias à Coublevie, <https://www.facebook.com/mosaïque.intemporelle/>, <https://www.journeesdesmetiersdart.fr/>

Des permanences sont proposées en mairie régulièrement : permanences Architecte Conseil, Avocat et Médiation. Pour connaître les prochaines dates de permanence, consultez le site web de la commune. Sur RDV au 04 76 05 15 39.

Vous souhaitez découvrir l'agenda et les idées sorties dans les communes alentour ? N'hésitez pas à visiter la page tourisme du Pays Voironnais <https://tourisme.paysvoironnais.com/agenda-sorties/> et le site du PNRC : <https://www.parc-chartreuse.net/agir/culture-patrimoine/actualites-thematisees-culture/> !



Soirée roller et trottinette sur le parvis Charminelle, mini parcours pour les enfants et les plus grands, bar associatif et foodtruck. Une soirée organisée par Scoblaviu !

La vague propre déferle sur Coublevie, 20ème journées de l'environnement, samedi 1er avril dès 9h

Une action proposée dans le cadre des 20èmes Journées de l'Environnement de Coublevie, La Buisse et St Jean de Moirans, qui auront lieu du 27 au 30 avril 2023.

Nous vous attendons nombreux pour participer au ramassage des déchets qui jonchent notre commune le long des routes, sentiers, dans les parcs et les bois. Cette activité de sensibilisation au respect de l'espace public est organisée simultanément sur les trois communes, en partenariat avec les Scouts.

Rendez-vous le 1er avril à 9h devant l'école d'Orgeoise avec votre gilet fluorescent. Gants et sacs seront fournis.

Mobilisez-vous pour que le ramassage des déchets devienne un premier pas vers le zéro déchet !

Bistrot à Gogos, théâtre, le 1er avril à 18h, Maison du Cygne

La maison du Cygne, chez Arlette, organise des événements culturels ! Le 1er avril, elle accueille la Compagnie Zazie 7 pour une comédie tendre et drôle, Bistrot à Gogos.

Accueil 18 h - Spectacle 18h30

Le spectacle est suivi d'un «buffet participatif», alors ne venez pas les mains vides !

Réservation indispensable au 06 63 14 88 09 - Tarif 12€ - Maison du Cygne, 89 rue du Vercors

Des ateliers mémoire organisés par le CCAS, réunion d'information le 03 avril de 14h à 16h, Mairie

Venez travailler votre mémoire et stimuler vos neurones !

5 ateliers mémoires seront organisés d'ici juin 2023 : les jeudis 27/04, 04/05, 11/05 et 01/06. Rendez-vous le 03 avril pour une première réunion d'information.

Une initiative du CCAS de Coublevie, sur inscription par mail v.clement@coublevie.fr ou par téléphone au 04 76 67 94 25.

Assemblée Générale de l'Association Couble'Fruits, 06 avril à 20h, salle des mariages

Venez nombreux pour nous donner votre avis et vos suggestions ! Nous terminerons cette soirée en partageant un verre ensemble.



Sourires Retrouvés - Concert de printemps, 15 avril à 20h30 à l'église de Coublevie

Présence des chorales «Chantons chez nous en Famille» et les «Copains de Chartreuse» ?

Entrée : participation libre.

Le bénéfice nous permettra de financer un centre d'accueil, à Sihanoukville au Cambodge, pour les enfants défavorisés.

Nous vous attendons nombreux.

« SOURIRES RETROUVÉS »



Organise un CONCERT DE PRINTEMPS

Avec les chorales

« CHANTONS CHEZ NOUS EN FAMILLE »
« LES COPAINS DE CHARTREUSE »

LE SAMEDI 15 Avril 2023
à 20H30 à l'EGLISE DE COUBLEVIE

Entrée libre : participation aux frais

Le bénéfice nous permettra de financer un centre d'accueil à Sihanoukville pour les enfants défavorisés



20èmes journées de l'environnement, du 27 au 30 avril, Coublevie, La Buisse et Saint Jean de Moirans

Cet événement est aujourd'hui devenu un incontournable dans le Pays Voironnais ! Conférences, repas partagé, marché de l'environnement, animations variées, venez nombreux pour profiter de cette 20ème édition. Découvrez plus en détail la programmation dans le programme joint.



Le pire village de France, Théâtre - Samedi 6 mai à 20h et dimanche 7 mai à 17h, salle Chartreuse à COUBLEVIE

L'atelier Théâtre de Coublevie Accueil présentera la pièce de Jean-Pierre Martinez « Le pire village de France », mise en scène par Sophie Brusset.

Participation au chapeau

Comptetenudunombre de places limitées Salle Chartreuse, réservation vivement recommandée (06 01 75 68 92).



O Vie Communale O

Le parc de la mairie ouvre ses portes !!!

Le parc de la mairie ouvre enfin ses portes ! Quelques travaux auront encore lieu début avril, mais ne vous empêcherons pas d'accéder au parc... Profitez-en !

Vos haies bordent la route ? N'oubliez pas de les tailler...

Votre haie est en bordure de la voie publique, vous avez pour obligation de la tailler régulièrement !

Le défaut d'entretien et de taille des haies et arbres peut exposer les propriétaires (ou locataires) à une contravention de 5ème classe (1500 € et 3000 € en cas de récidive).

Nota-Bene: s'ils ne bordent pas la route, évitez néanmoins de tailler vos végétaux et vos haies entre le 15 mars et le 31 juillet ! Nous avons tous à y gagner: les insectes peuvent butiner, les oiseaux vont s'y reproduire et les végétaux seront mieux armés contre la canicule...

Les feux à l'air libre, c'est interdit !

Nous vous rappelons que le brûlage de végétaux à l'air libre est interdit et constitue une infraction pénale entraînant une contravention de 3ème classe de 450€.

Rappel : les déchets verts sont valorisables ! Deux options s'ouvrent à vous pour une valorisation directe: le compostage ou le broyage pour pailler vos plantations dans votre jardin. Enfin, ultime solution: l'apport volontaire en déchetterie, où vos déchets seront transformés soit en compost, soit en énergie.

Plus d'info sur le site de la mairie, Vivre à Coublevie, règles de vie de bon voisinage

De nouvelles dates de permanence dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en cours depuis septembre 2020. Un nouveau débat du PADD a été tenu le 29 avril 2022 en Conseil Municipal présentant des objectifs d'aménagement du territoire coubleviteain pour les 10 à 15 prochaines années. Ces éléments peuvent susciter des observations ou interrogations, et la municipalité propose la tenue de « permanences PLU » sur les dates suivantes :

- Le mercredi 5 avril de 8h30 à 11h30
- Le mercredi 26 avril de 8h30 à 11h30
- Le mercredi 17 mai de 8h30 à 11h30
- Le mercredi 7 juin de 8h30 à 11h30

Vous êtes invités à prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie au 04.76.05.15.39.

Tondeuse, débroussailluse, travaux sonores : oui, mais pas tout le temps !

Les travaux émettant du bruit pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours de semaine : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Alors, profitez-en pour faire une pause !

Inscription scolaire pour la rentrée de septembre 2023

Pour les **nouveaux élèves de petite section maternelle** (enfants nés en 2020) et pour les **nouveaux arrivants tous niveaux confondus**, nous vous rappelons que vous devez effectuer les préinscriptions pour l'école pour l'année scolaire 2023-2024.

L'inscription est à faire **en ligne** par le biais du lien qui se trouve sur le site de la commune.

Le dossier complet est à déposer **avant le 30 avril 2023**.

Plus d'informations sur www.coublevie.fr

Les moustiques tigres arrivent déjà !

Un moustique tigre vous agresse ? Il est né dans un rayon de 150 mètres autour de vous. Trois mots d'ordre : Bâchez, Couvrez, Videz !

La mairie a installé en 2022 des nichoirs à chauve-souris au centre technique, à l'école et à la mairie. N'hésitez pas à faire de même, ce sont des prédateurs très efficaces ! Plus d'info sur le site de la mairie > Vivre à Coublevie > Nuisibles et espèces envahissantes. .

Lutte contre les frelons asiatiques

A retenir : tout nid doit être signalé au plus tôt sur www.frelonsasiatiques.fr (900 nids détruits en 2022 en Isère)

Plus d'info sur le site de commune, section Vivre à Coublevie, Nuisibles et espèces envahissantes.

Deux sites pour s'informer : FRGDS Auvergne Rhône-Alpes (frgdsaura.fr) et www.frelonsasiatiques.fr .

Plus d'info sur le site de la mairie > Vivre à Coublevie > Nuisibles et espèces envahissantes.

La lutte contre les chenilles processionnaires – c'est le moment d'installer les pièges !

La chenille processionnaire provoque des nuisances importantes sur les végétaux, et sur la santé humaine et animale. Vous souhaitez découvrir les moyens de lutte ? Plus d'info sur le site de la mairie > Vivre à Coublevie > Nuisibles et espèces envahissantes.

○ Vie Intercommunale ○

Devenez guide composteur ou référent de site en Pays Voironnais.

Vous aimez jardiner, composter, apprendre et partager ? Vous souhaitez vous investir dans un projet local et collectif ?

Devenez guide composteurs ! Le Pays Voironnais vous propose des formations gratuites !

Pour devenir guide composteur, rendez-vous : **Le 1er avril de 9h à 17h, le 3 mai de 18h à 21h, le 3 juin de 9h à 12h.** Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant acquérir des connaissances et compétences sur le compostage/paillage, et devenir « personne ressource » sur le territoire.

Ces formations sont gratuites et s'appuient sur des temps en salle, des visites de terrain, des études de cas, des échanges et des témoignages, mais aussi sur la présentation d'outils.

Renseignements et inscription : franck.lauer@paysvoironnais.com ou 06 43 71 98 15

Zone
"petites
annonces"

REVELEZ LE/LA PHOTOGRAPHE QUI EST EN VOUS

Vous souhaitez partager vos meilleures photos dans votre CoubleVillage ? N'hésitez pas à les partager en les envoyant à communication@coublevie.fr.

Vous exercez une activité professionnelle domiciliée sur la commune et souhaitez-vous faire connaître ? Envoyez un message à communication@coublevie.fr pour être référencé sur un de nos annuaires sur le nouveau site web de la commune, page «vivre à Coublevie».

Stage d'anglais vacances de Pâques- Coublevie

Apprentissage de l'anglais d'une manière totalement ludique avec notre méthode RêcréAnglais (bain linguistique, chant, jeux, ateliers créatifs).

Formule de stage sur le thème de Pâques et du printemps : 2 ou 3 jours au choix

Mardi 11, Mercredi 12 et Jeudi 13 Avril de 9h30 à 12h30 ou de 16h à 18h00 (collation/ goûter inclus)

Ouverts aux enfants de 3 à 11 ans.

Contact : Sylvie Vereecken
Formatrice d'anglais- Coublevie
0650789164

sylvie.vereecken@recreanglais.com



Médecins : Garde d'urgence libérale

Les médecins généralistes libéraux assurent pour Coublevie, une garde d'urgence libérale de 20h à 24h au Centre Hospitalier de Voiron à proximité des urgences. Le 15 est à composer dans tout les cas, 7 jours/7

Infirmiers

La liste des infirmiers et infirmières de Coublevie est disponible sur www.couplevie.fr « Coublevie pratique » - Rubrique « santé »

Pharmacies

Trouver au quotidien une pharmacie de garde. | Téléphone : 0 825 74 20 30 | Internet : <https://www.servigardes.fr/pharmacies/15844/38500>

Dentistes

Les permanences sont disponibles sur répondeur au 04 76 00 06 66

Si vous avez des informations à faire paraître dans les publications de la mairie, merci d'envoyer les éléments à l'adresse : communication@coublevie.fr au plus tard le 15 de chaque mois.

Adresse postale : BP2, 38500 Coublevie
Tél : 04 76 05 15 39 | site internet : <http://www.couplevie.fr>
Directrice de la publication : Adrienne Pervès - Maire
Réalisation graphique : Ambre Mischis - a•echo
Crédits photos : Mairie de Coublevie, photo du mois : Jujum
Dépôt légal à parution - Imprimerie du Pont de claix, 38640 Claix
Ne pas jeter sur la voie publique - **Imprimé sur papier recyclé**